



J'ÉLÈVE LA PROFESSION

Montréal, le 17 janvier 2025

PAR COURRIEL

Alliances des intervenantes en milieu familial (ADIM)

Objet : Opportunité de cotiser au Fonds de solidarité FTQ comme travailleuses autonomes

Bonjour,

Nous nous permettons de vous contacter afin de vous annoncer une excellente nouvelle : le Fonds de solidarité FTQ a lancé une nouvelle sélection aléatoire pour permettre à un plus grand nombre de personnes de cotiser au REER+ en souscrivant des actions du Fonds par prélèvements bancaires uniques ou automatiques. Vous pourrez ainsi bénéficier des crédits d'impôt additionnels de 30 %. Cette opportunité est particulièrement avantageuse pour les travailleurs autonomes, comme vous, qui n'ont pas accès au REER+ par retenue sur le salaire.

Inscrivez-vous à la sélection aléatoire d'ici le 24 janvier 2025 pour cotiser au REER+ du Fonds de solidarité FTQ.

Si vous êtes sélectionnée, vous pourrez souscrire des actions par prélèvements bancaires uniques ou automatiques pour un montant totalisant jusqu'à 5 000 \$ d'ici au 31 mai 2025.

Les dates à retenir :

- Période d'enregistrement : du 16 décembre 2024 au 24 janvier 2025
- Période de sélection : du 27 janvier au 22 février 2025
- Période de souscription : à partir du 27 janvier 2025

Pour tous les détails sur la sélection aléatoire du Fonds et pour soumettre votre volonté d'y participer, visitez le www.fondsftq.com/selection-aleatoire

Daniel B. Lafrenière

Daniel B. Lafrenière
Coordonnateur à la
souscription

Anne-Marie Bellerose

Anne-Marie Bellerose
Présidente, FIPEQ-CSQ

ZYL

Luc Beauregard
Secrétaire, trésorier CSQ